ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Mme	/ M	PASTEUR Louis
Né(e)	le:	. 27/12/1822
Deme	eurant:	1 rue de l'Université 67000 STRASBOURG
l'artic	le 1 ^{er} du d	on déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par lécret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans utte contre la propagation du virus Covid-19 :
✓	lorsqu'ils sous for	nents entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées me de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements onnels ne pouvant être différés;
	déplacer	nents pour effectuer des achats de première nécessité dans des

déplacements pour motif de santé;

établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);

Je soussigné(e)

déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;

déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à STRASBOURG., le. 17/.03/2020

S. - Sasterny